

# L'épicéa dans le vent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785525>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Importance du travail de conversion.* En répartissant les 1007 ha étudiés, entre les 3 zones prévues, et en étudiant dans chacune d'elles la proportion des essences telle qu'elle est actuellement, et telle qu'on peut la désirer, on peut se rendre compte que la transformation exigera un travail et un temps considérables. Amener le sapin, sur les 1007 ha, de 48 à 22 %, le chêne et autres feuillus de valeur de 9 à 28 %, demandera l'effort de plusieurs générations de forestiers. Le graphique joint à ce travail illustre suffisamment l'ampleur de la tâche.

Dans ce travail, comme en tout autre domaine de l'activité du sylviculteur, il faut se garder de vouloir agir trop rapidement. De vouloir aussi agir trop schématiquement. Un but précis est nécessaire, avec quelques principes très généraux. L'application devra toujours être souple, adaptée aux conditions particulières. Il faut, avant tout, scruter les lois naturelles et apprendre à les appliquer. Les résultats obtenus, en relativement peu de temps, dans les forêts jardinées du Val de Travers, traitées suivant cette ligne de conduite, sont une preuve éclatante de la justesse de ces principes.

J. P. C.

---

### L'épicéa dans le vent.

Les bourrasques des 22 et 23 février et du 1<sup>er</sup> décembre 1935 ont bouleversé les prévisions aménagistes dans maintes forêts publiques de notre plateau suisse. J'ai eu sous mes yeux un tableau des destructions subies par quatre forêts domaniales de l'arrondissement forestier de la Broye (canton de Fribourg), que je grouperai en trois mas distincts :

*La Chanéaz et Berley*, sur les rives de l'Arbogne.

*Thibaut*, sur le plateau adjacent de Grandsivaz.

*La Rigne de Vuissens*, aux confins des communes de Denezzy et de Thierrens, dans l'enclave de Vuissens.

Mes observations ont porté sur les années 1935, 1936 et 1937, soit celles qui ont suivi la destruction des pessières par les vents du S.-O., soufflant en rafale. Il a fallu, en fait, trois années pour exploiter la totalité des bois renversés, écimés ou ébranlés, dans ces domaines de l'Etat. Des raisons d'ordre budgétaire et aménagiste ont nécessité ces chevauchements. J'ai choisi ces massifs à cause de leur caractère homogène, produit de l'ancienne conception des coupes de proche en proche. Ces forêts, ébranlées tant de fois par les tourmentes des vents et des neiges au cours du dernier siècle, sont le reflet d'un passé

suranné. Il est clair qu'une assiette des coupes prudemment établie, d'après l'ancienne méthode des compartiments, diminue la quantité des chablis dans un régime de vents moyens et habituels, même dans les pessières uniformes. Rien, par contre, ne saurait prémunir contre les ravages d'ouragan, de cyclone, dont l'impétuosité est souvent telle qu'aucune essence, aucune forme de peuplement, ne peuvent leur résister. Je dirai que tous les boisés mélangés contenant des feuillus, dans toutes les communes de l'arrondissement de la Broye, ont tenu le coup et n'accusent que peu de dégâts. Nous sommes donc en présence *d'un cas limite*, où les essences et leur mélange ont manifesté leurs qualités de résistance d'une façon évidente, percevable à chaque pas, aux diverses altitudes de l'arrondissement.

Le sol saturé par les pluies, l'écran des anciens fronts de coupe soumis à une forte pression des vents, les massifs clairiérés par les bris de neige de mars 1931, les cuvettes humides reboisées à nouveau en épicéa voilà 65 ans, sont les causes du désastre. Les éléments déchaînés ont balayé les parterres, renversé ces arbres mal engagés, en crevant les massifs de part en part. J'estime à environ 18.500 sylves le volume des arbres renversés par la tourmente, dans les forêts de l'arrondissement de la Broye. Il est évident que cet état de choses alarmant présente des risques redoutables pour l'avenir. Un déséquilibre dangereux s'est établi dans les hautes futaies âgées de 60 à 150 ans, qui verront leur terme d'exploitabilité soumis aux caprices des forces naturelles et aux ravages, déjà en marche, des insectes. L'occasion nous est largement offerte d'introduire dans les grands vides les essences feuillues et résineuses, avides de lumière, partout où elles sont en station. Avant de passer à l'analyse des résultats d'exploitation, je résumerai la *situation aménagiste* de ces quatre forêts domaniales, en utilisant les résultats du dernier inventaire.

| Forêts       | Nombre d'arbres de 16 cm et plus |          |         | Inventaire<br>sylves | Arbre moyen<br>sylves | Date des aménagements | Contenance |    |
|--------------|----------------------------------|----------|---------|----------------------|-----------------------|-----------------------|------------|----|
|              | résineux                         | feuillus | total   |                      |                       |                       | ha         | a  |
| Chanéaz . .  | 47.681                           | 5.364    | 53.027  | 30.974               | 0,58                  | 1935                  | 109        | 61 |
| Berley . .   | 55.314                           | 9.709    | 65.023  | 44.165               | 0,68                  | 1934                  | 162        | 20 |
| Vuissens . . | 25.222                           | 6.288    | 31.510  | 20.792               | 0,66                  | 1931                  | 57         | 56 |
| Thibaut . .  | 9.063                            | 565      | 9.628   | 12.109               | 1,25                  | 1924                  | 23         | 60 |
| $\Sigma =$   | 137.280                          | 21.908   | 159.188 | 108.040              | 0,70                  | —                     | 352        | 97 |

Le cube de l'arbre moyen est un indice de l'état des peuplements. Seule, la forêt de Thibaut constitue une vieille futaie, réserve accumulée et capitalisée à outrance. C'est ici aussi que le mal est le plus grand. Les trois autres accusent une forte prédominance des « petits » et des « moyens », provenant des anciennes coupes rases et de reboisements étendus. C'est ainsi qu'à Berley et à la Chanéaz, près de 90 ha ont

enrichi le domaine de l'Etat, par achats successifs de petites propriétés morcelées, au cours des 60 dernières années.

Voyons ce qui est advenu de ces richesses, notamment des anciennes classes d'âge aujourd'hui compromises, alors que les perchis ont beaucoup moins souffert.

La coupe des trois exercices, décomposée en ses éléments, nous donne le tableau suivant :

*Bois de service :*

|                                  |                            |            |
|----------------------------------|----------------------------|------------|
| 1735 charpentes . . . . .        | 1705 m <sup>3</sup> vendus | 36.620 fr. |
| 2464 billons de sciage . . . . . | 1476 m <sup>3</sup> ,      | » 37.529 » |

*Panneaux-forts :*

|                       |                      |            |
|-----------------------|----------------------|------------|
| 1423 pièces . . . . . | 976 m <sup>3</sup> , | » 24.142 » |
|-----------------------|----------------------|------------|

*Stères de râperie :*

|                       |                       |            |
|-----------------------|-----------------------|------------|
| 2707 stères . . . . . | 1895 m <sup>3</sup> , | » 40.586 » |
|-----------------------|-----------------------|------------|

*Bois de feu :*

|                                      |                       |            |
|--------------------------------------|-----------------------|------------|
| 3155 stères . . . . .                | 2208 m <sup>3</sup> , | » 27.187 » |
| 24.581 fagots . . . . .              | 369 m <sup>3</sup> ,  | » 5.034 »  |
| Tas de rondins et branches . . . . . | 2136 m <sup>3</sup> , | » 19.555 » |

Nous obtenons, au total :

|                              |                              |   |
|------------------------------|------------------------------|---|
| Bois de service . . . . .    | 4.157 m <sup>3</sup> ,       | soit 39 <sup>0</sup> / <sub>0</sub> = 98.291 fr.  |
| Bois de râperie . . . . .    | 1.895 m <sup>3</sup> ,       | » 18 <sup>0</sup> / <sub>0</sub> = 40.586 »       |
| Bois de feu . . . . .        | 4.713 m <sup>3</sup> ,       | » 43 <sup>0</sup> / <sub>0</sub> = 51.776 »       |
| La coupe totalisée . . . . . | <u>10.765 m<sup>3</sup>,</u> | <u>100<sup>0</sup>/<sub>0</sub> = 190.653 fr.</u> |

Pour meilleure compréhension, je déduis la part des produits secondaires, qui est de 1613 m<sup>3</sup>, ou exactement de 15<sup>0</sup>/<sub>0</sub>, des groupes des bois de feu et de râperie auxquels ils appartiennent. Ces produits proviennent de coupons externes, bas — et moyens — perchis hors inventaire. La situation, considérée sous cet angle, nous donne la part exacte de l'exploitation des chablis renversés par les vents, soit de tous les produits principaux. Elle est de : 9151 m<sup>3</sup>, c'est-à-dire 85<sup>0</sup>/<sub>0</sub> de la coupe et environ 10<sup>0</sup>/<sub>0</sub> de l'inventaire intégral dans l'ensemble aménagé.

La possibilité totalisée étant de 1680 sylvcs, les ouragans ont donc absorbé l'exploitation de cinq années complètes.

Le premier tableau nous oriente sur les inventaires, les essences et le cube de l'arbre moyen dans chaque forêt. Voyons maintenant quels sont la composition centésimale, le nombre d'arbres réalisés et leur volume moyen dans ces forêts.

Le tableau suivant résume la situation :

| Forêts     | Petits |    | Moyens |    | Gros   |    | Arbres abattus |          |        | Volume moyen |
|------------|--------|----|--------|----|--------|----|----------------|----------|--------|--------------|
|            | sylves | %  | sylves | %  | sylves | %  | résineux       | feuillus | sylves | sylves       |
| Chanéaz .  | 12.229 | 39 | 9.607  | 31 | 9.138  | 30 | 2.983          | 115      | 2.237  | 0,72         |
| Berley .   | 15.007 | 34 | 14.733 | 33 | 14.424 | 33 | 3.959          | 195      | 3.503  | 0,84         |
| Vuissens . | 6.697  | 32 | 7.241  | 35 | 6.854  | 33 | 1.295          | 116      | 1.464  | 1,04         |
| Thibaut .  | 1.182  | 9  | 4.969  | 41 | 5.958  | 50 | 1.545          | —        | 2.246  | 1,45         |
| $\Sigma$   | 35.115 | 32 | 36.550 | 34 | 36.374 | 34 | 9.782          | 426      | 9.450  | 0,92         |

Dans l'ensemble aménagé, les classes de grosseur se répartissent par  $\frac{1}{3}$  de l'inventaire. *Le facteur de correction de la coupe* est de 0,97 *sylve*. Ce facteur est ici *relatif*, vu la proportion énorme (de 60 %) des bois de feu et de râperie. Dans cette terrible mêlée, réserve est indiquée dans l'appréciation du volume de ces assortiments. D'autre part, le volume de l'écorce des bois de service étant admis à 10 %, nous devrions ajouter 313 m<sup>3</sup> pour les bois écorcés de cette catégorie, ce qui porterait le facteur de correction à 1,0, exactement. Effectivement, le volume au tarif est de 10 à 15 % inférieur au volume réel, dans les diverses divisions.

Les diamètres correspondants à l'arbre moyen de coupe sont :

|                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| La Chanéaz . . . . . | 28 cm, à 1,30 m |
| Berley . . . . .     | 30 cm, » 1,30 m |
| Vuissens . . . . .   | 32 cm, » 1,30 m |
| Thibaut . . . . .    | 38 cm, » 1,30 m |

Les classes de grosseur admises, dans l'« Instruction fribourgeoise pour l'aménagement des forêts publiques de 1919 », sont de :

- 16—28 cm pour les petits,
- 30—40 cm pour les moyens, et
- 42 cm et plus pour les gros. (A suivre.)

### Statistique forestière suisse 1937.

Tel est le titre sous lequel a paru le 3<sup>me</sup> fascicule de la 10<sup>me</sup> livraison de l'organe du Bureau fédéral de statistique publié par l'Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche, à Berne.

Dans son introduction, M. M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts, écrit en particulier ce qui suit : « Le présent fascicule concerne la 3<sup>me</sup> année de la période quinquennale de 1935 à 1939 et contient, dans l'ordre adopté jusqu'ici, les résultats de l'enquête faite périodiquement par l'Inspection fédérale des forêts sur l'aire forestière, les reboisements et pépinières, l'exploitation des forêts publiques et son rendement financier. »

Nous avons glané, dans cette foule de renseignements statistiques, les indications les plus propres à intéresser les lecteurs du « Journal ».